

Questions réponses

Quels sont les facteurs déterminants pour obtenir un prêt professionnel ?

L'expérience du porteur du projet, le montant de son apport personnel et la crédibilité financière de son projet seront toujours les trois principaux éléments analysés par les banques.

Pourquoi faire appel à un courtier en crédit professionnel ?

Nous sommes en relation avec les décideurs des banques.

Nous avons une expérience bancaire qui permet de mieux préparer le montage de votre dossier.

Nous sommes votre interlocuteur unique depuis l'élaboration jusqu'à la mise en place de votre dossier

Les délais de traitement de votre demande de financement sont raccourcis.

Une fois votre dossier validé, les banques intéressées entrent en relation avec vous. Ce n'est plus vous qui sollicitez un prêt mais les banquiers qui demandent à vous rencontrer. Le rapport de force est alors inversé.

Vous bénéficiez de conditions d'emprunt optimisées.

Nous sommes rémunérés uniquement au résultat.

Faire appel à un courtier, combien ça coûte ?

Nous sommes rémunérés au résultat. Ainsi notre engagement à vos côtés est total. La réussite de notre client est capital.

Selon la complexité du dossier, notre commission d'intervention se situe entre 2 ou 6% du montant du crédit obtenu par nos clients, avec un minimum de perception de 1 500€.

Notre intervention auprès de nos clients est contractualisée par une lettre de mission mentionnant le montant de nos frais.

Quels types de garanties la banque peut-elle demander ?

Pour l'achat de murs professionnels ou commerciaux, la banque prendra soit une hypothèque, soit un privilège de prêteur de denier comme pour tout prêt immobilier, ou sollicitera une société de cautionnement.

Pour tous les autres prêts professionnels, la banque pourra prendre un nantissement du fonds de commerce, un nantissement des parts sociales de la société, la caution personnelle des associés, la garantie d'une société de cautionnement.

Quelles sont les différentes sociétés de caution et les organismes d'aide aux projets professionnels ?

- SIAGI : www.siagi.com
- SOCAMA : www.socama.com
- SACCEF : Société de Caution Mutuelle des Caisses d'Epargne
- OSEO : www.oseo.fr
- FRANCE ACTIVE : www.franceactive.fr
- FONDS REGIONAUX D'INNOVATION
- FONDS REGIONAUX DE GARANTIE : www.oseo.fr
- RESEAU ENTREPRENDRE : www.reseau-entreprendre.org
- ADIE : www.adie.fr
- FRANCE INITIATIVE : www.france-initiative.fr
- FGIF (destiné aux femmes désirant créer, reprendre ou développer une Entreprise) www.franceactive.org
- PCE (prêt à la création d'entreprise proposé par OSEO) : www.pce.oseo.fr
- ACCRE (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise) www.travail-solidarite.gouv.fr